

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 48

Artikel: Influence de la lune sur le temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 1^{er} décembre 1877.

Il résulte d'une statistique récente que la ville de Lausanne a une population de 25,229 âmes, qui se répartissent dans 1500 maisons, soit à peu près 17 personnes par maison.

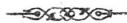
Notons en passant qu'il y a, en outre, dans la ville 17 maisons inhabitées et que la population de la commune entière est de 28,558 âmes.

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux que nous fournissent plusieurs grandes villes, nous voyons que Paris compte 682,110 familles, logées dans 61,622 maisons, soit 11' familles par maison, représentant, en moyenne, 29 personnes.

Ce dernier chiffre montre combien les familles sont peu nombreuses à Paris.

Quelques villes d'Italie nous donnent les chiffres suivants, très approximativement du moins : Palerme, 13 personnes par maison; — Florence, 17; Gênes, 26; — Milan, 43; — Turin, 54.

Si l'on considère qu'en Italie et même à Paris, de nombreuses maisons de riches ne sont habitées que par quelques personnes seulement, tandis que dans nombre d'autres il y a une agglomération considérable, on constatera sans peine que la moyenne qu'on nous donne pour ces grands centres s'éloigne notablement de la vérité. A Lausanne, au contraire, cette moyenne est juste, à peu de chose près, car la population y est répartie dans des proportions bien meilleures, au point de vue hygiénique.



Influence de la lune sur le temps.

La lune a-t-elle une influence réelle sur le temps?

On le croit généralement, mais le savant M. Faye, dont personne ne contestera la compétence, traite cette croyance de préjugé. Ce n'est pas la lune, dit-il, c'est le soleil qui règle tout ici-bas. De lui seul dépend, non pas seulement les vicissitudes des saisons, mais tous les mouvements terrestres, depuis les grandes tempêtes de notre atmosphère jusqu'aux moindres vibrations des ailes de l'insecte, jusqu'à la chute de la moindre goutte de pluie.

Dieu, ayant voulu établir quelque part la vie dans l'univers, au sein du froid de l'espace, a dû mettre

les êtres créés par sa main dans une sorte d'étuve où la température ne pût franchir les étroites limites compatibles avec leur existence. On dirait qu'il n'a trouvé qu'une solution à ce grand problème de la vie : c'est de faire circuler un globe froid, protégé par une enveloppe gazeuse transparente mais peu conductrice, à bonne distance autour d'une source énorme de chaleur constante. Cette source, c'est le soleil, dont la radiation, par chaque mètre carré de son immense surface, suffisait à alimenter continuellement une machine à vapeur de la force de 77,000 chevaux.

Or, la radiation calorique de la lune peut-elle être un appoint sensible à cette énergique radiation solaire? Elle est tellement faible que les physiciens ont dû longtemps hésiter à la mettre en évidence.

Puisque la lune n'intervient pas par sa chaleur dans les phénomènes atmosphériques, ce sera sans doute par son attraction. La lune, en effet, meut les eaux de l'Océan, c'est certain; elle joue un grand rôle dans les marées. Celles-ci diminuent de hauteur quand la lune s'éloigne de nous; elles augmentent quand la lune s'en approche, et, comme l'action de la lune s'ajoute parfois à celle du soleil ou parfois la contrarie, suivant les positions relatives des deux astres, les marées varient en outre avec les phases de la lune et sont un peu plus grandes à la pleine ou à la nouvelle lune qu'au premier ou au dernier quartier.

Les plus savants marins ne manquent pas de le rappeler quand on s'avise de contester leur préjugé favori. Puisque la lune meut l'Océan, ou du moins y fait naître une vague à large base, dont le sommet suit si fidèlement tous ces mouvements, pourquoi n'agirait-elle pas aussi bien sur l'Océan aérien qui nous entoure?

Les anciens n'ont jamais attribué à la lune cette propriété de faire le beau et le mauvais temps. Ils laissaient à Jupiter le soin d'assembler les nuages et de lancer la foudre. Vouloir puiser des pronostics du temps dans les phases de la lune est donc un préjugé d'origine toute moderne, qui provient justement d'une fausse analogie entre l'atmosphère et l'Océan, dont les anciens, circonscrits dans le bassin de la Méditerranée, ne connaissaient les marées que par ouï-dire.

Par exemple, il n'y a jamais d'orages à Lima ; jamais à Sainte-Hélène, de l'autre côté du continent américain et de l'Atlantique, on n'a entendu les éclats de la foudre, tandis qu'il tonne presque tous les jours aux Moluques ou aux îles de la Sonde : pourtant la lune change pour les uns comme pour les autres. Dans la Haute-Egypte, enfin, il ne pleut jamais, et pourtant la lune y a, comme chez nous, toutes ses phases. Partout, au contraire, l'Océan monte ou baisse en suivant la lune. C'est donc que les deux phénomènes, les marées universelles et les accidents météorologiques de l'atmosphère, n'ont aucun rapport entre eux.

L'INVALIDE À LA TÊTE DE BOIS.

Tout le monde a entendu parler de ce célèbre *invalide à la tête de bois* qui faisait, il y a trente ans encore, l'admiration des voyageurs qui visitaient l'Hospice des invalides à Paris. Son histoire est cependant peu connue ou mal connue, empreinte le plus souvent d'exagération et d'erreur. Il n'est donc pas sans intérêt d'en rétablir les faits dans leur simplicité vraie.

A l'époque où le grand Napoléon et son armée trépignaient, sans se gêner, sur la patrie d'autrui, le brosseur d'un général eut la tête emportée dans une affaire, non loin de Nuremberg. Le général, qui tenait à son brosseur, avait entendu dire qu'à Nuremberg on fabriquait des soldats tout entiers en bois. Il en conclut avec raison qu'on y faisait aussi des pièces détachées et, de ses propres deniers, il fit mettre à son brosseur une tête de bois fort ingénieusement agencée.

Tout d'abord le soldat ne fut pas enchanté. Il estimait que le naturel est préférable au postiche ; mais quand on lui eut fait observer que la tête de bois savait lire, tandis que sa première tête était absolument illettrée, il revint de ses préventions. Toutefois, le pauvre homme éprouva un cruel mécompte quand il voulut faire usage de son nouveau talent : la tête de bois savait lire, c'est incontestable, mais elle ne savait lire que l'allemand, et il ne le comprenait pas.

Cette déconvenue lui donna du noir. Il resta mélancolique et taciturne, regrettant sa première tête qui, au moins, était pleine de souvenirs du pays. Il est mort de sa belle mort, il y a déjà plusieurs années, aux Invalides, où l'on peut voir encore aujourd'hui la tête de bois qu'on a conservée, mais dont le mécanisme est gâté sans remède.

Une erreur assez répandue est que l'invalide à la tête de bois est le même qui fut assassiné par Jean Hiroux. Une simple réflexion fait justice de cette hérésie : le mobile du crime était le nez d'argent de l'invalide. Or, on ne met pas un nez d'argent à une tête de bois.

C'est un camarade de notre homme qui fut la victime de cet odieux attentat, dans le jugement duquel s'est produit ce célèbre interrogatoire :

Le président. — Que faisiez-vous à deux heures du matin sur l'esplanade des Invalides ?

Jean Hiroux. — Mon président, j'attendais l'omnibus.

Le président. — Prévenu, vous savez fort bien que l'omnibus ne passe pas à 2 heures du matin.

Jean Hiroux. — Tiens ! c'est bêtise ; s'il avait passé j'aurais pas attendu.

Et plus loin, après que Jean Hiroux a avoué son crime :

Le président. — On a entendu des cris horribles, qui ont répandu l'épouvante dans le quartier.

Jean Hiroux. — Hé ! c'est lui qui criait, c'est pas moi.

Jean Hiroux était un homme sans principes. Il a été guillotiné à la barrière St-Jaques.

Un brave maire de village, qui poussait jusqu'au fanatisme le sentiment de sa dignité, dissimulait autant faire se pouvait sa petite brouille avec l'alphabet.

Le dimanche, à l'issue de la messe, quand le conseil municipal prenait séance, le secrétaire présentait à son magistrat-président la liasse des documents administratifs dont il avait à donner connaissance à l'assemblée. Le bonhomme la recevait gravement, tirait de leur étui une magnifique paire de lunettes, en essuyait les verres avec un soin méticuleux, les assujettissait sur son nez, redressait les paperasses par ce petit coup sec de la main gauche, familière aux plumitifs, puis, après les avoir tour à tour rapprochées et éloignées, il finissait par s'écrier :

— Allons, bon ! cette satanée Madeleine n'en fait pas d'autres ; elle a encore mis ses lunettes dans ma poche au lieu des miennes. Greffier ayez la complaisance de lire les pièces à ces messieurs.

Cet expédient se reproduisit pendant une douzaine d'années. Madeleine, c'est la femme du maire, vint à mourir ; son époux n'en continua pas moins de fulminer contre ses étourderies. Cependant, un des conseillers, lui ayant respectueusement fait observer que ses excuses avaient perdu de leur vraisemblance, il se décida judicieusement à y apporter une petite variante :

— Allons, bon ! disait-il, voilà que j'ai encore pris les lunettes de ma pauvre défunte Madeleine pour les miennes, greffier, etc., etc.

LÈ DOU NOVÉS CONSEILLERS.

Dou grands conseillers étont z'u pè lo Grand Conset po lo premi iadzo ; et ma fâi l'est tot on afféré què cein. Assebin quand travaissâvon lè tser-râîrèdè Lozena, lâo seimblâvè que lè dzeins dévessont lè vouâiti et sè derè : Vouaïque z'ein dou ! et n'ariont pas bailli lâo pliace po lo Pérou. Quand l'est que furon pè lo tsaté, chétâ su clliâo bio bancs verds, à cllioux dzauno, tot garnis dè crin végétat à cinquante centimètres la livra, guegnîvôn sein férè asseimblant su la galéri iô lâi avâi tot espèce dè dzeins et sè pensâvon : Eh ! se la Fanchette et la Lizette no poivon vairè ice ! Et l'assesseu, que bra-